

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6186

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Caluire et Cuire - Ecully - Lyon - Tassin la Demi Lune - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : **Programme de travaux d'adaptation et d'amélioration des accès au périphérique nord de Lyon**

service : Direction générale des services

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les difficultés de circulation constatées sur le périphérique nord ont fait l'objet d'un examen permettant d'en définir l'origine et de proposer, pour les trois secteurs à problèmes, des solutions d'adaptation et d'amélioration des ouvrages et des équipements concernés.

1 - Secteur Poincaré-La Pape

1.1 Diagnostic

Ce secteur connaît de forts ralentissements aux heures de pointe.

Dans le sens ouest-est, la bretelle d'accès au viaduc sur le Rhône en direction de l'est est saturée par la convergence des flux en provenance du tunnel sous le quai Bellevue, du pont Poincaré, de l'avenue de Poumeyrol, et de la route de Strasbourg. Les files d'attente se développent dans le tunnel sous le quai Bellevue.

Dans le sens est-ouest en périphérique extérieur, les bretelles d'accès au pont Poincaré dans le sens Lyon Villeurbanne et dans le sens Caluire sont saturées par les flux en provenance du viaduc sur le Rhône et de l'ouest de l'agglomération. La capacité de la bretelle d'accès au pont Poincaré en direction de Lyon est insuffisante (une voie) ainsi que la capacité du carrefour montée des Soldats-route de Strasbourg. Des ralentissements sont constatés jusqu'à l'entrée de la Porte de la Pape.

1.2 Propositions d'aménagement

Les études réalisées -niveau préliminaire- ont permis d'envisager trois opérations d'amélioration :

- la construction d'une liaison directe entre le tunnel sous le quai Bellevue et le giratoire de la Porte de la Pape. Cette liaison, qui nécessite la construction d'un ouvrage de franchissement saut de mouton, offre un débouché direct à la voie sur berge (TQB) sur le giratoire de la Pape, en évitant au trafic d'emprunter le pont Poincaré et le carrefour de la montée des Soldats ainsi qu'une partie de la route de Strasbourg. Sa réalisation pourrait être engagée dès 2001, compte tenu de l'avancement des études de conception,

- l'amélioration de la capacité de la bretelle d'accès au périphérique intérieur en direction du viaduc sur le Rhône. Cette bretelle pourrait être portée à deux voies,

- l'élargissement à deux voies de la bretelle d'accès au pont Poincaré en direction de Lyon-Villeurbanne ainsi que l'élargissement du pont Poincaré -une voie côté aval.

L'estimation de ces projets d'aménagement (études et travaux) s'élève à 75 MF TTC.

Des études approfondies sont à lancer pour les deux dernières opérations afin de confirmer leur validité technique et les résultats escomptés.

2 - Secteur Croix Luizet - la Doua - A 42

2.1 Diagnostic

Les études préliminaires conduites avec les services de l'Etat ont mis en évidence de nombreux dysfonctionnements au niveau du nœud de Croix Luizet.

Dans le sens nord-sud -périphérique intérieur- trois zones de dysfonctionnement ont été relevées :

- la restriction du profil en travers en section courante du périphérique nord de trois à deux voies depuis la section du viaduc sur le Rhône jusqu'à l'échangeur de Croix Luizet (A 42),
- la sortie du périphérique nord vers l'A 42 dont la capacité de la boucle à une voie limite le flux à 2 100 véhicules par heure conduisant à des remontées de queue sur la voie affectée,
- la section Croix Luizet-Cusset dont le profil en travers à trois voies en section courante limite la convergence périphérique-A 42 vers le sud qui se fait actuellement à deux voies + deux voies. Des blocages sont observés régulièrement à l'heure de pointe du matin.

Dans le sens sud-nord, périphérique extérieur, des difficultés sont apparues sur la section Cusset-Croix Luizet au niveau de la divergence vers l'A42.

Enfin la capacité de la section Orcha-nœud des Iles de l'autoroute A 42 en sortie d'agglomération dont le profil en travers limité à deux voies est la source de ralentissements ayant des répercussions jusqu'au boulevard périphérique.

2.2 Propositions d'aménagement

Les propositions d'aménagement envisagées tenant compte des objectifs fixés par la Communauté urbaine et l'Etat portent sur la section du boulevard périphérique comprise entre le viaduc sur le Rhône et l'échangeur de Cusset ainsi que sur la section de l'autoroute A 42 comprise entre l'échangeur de Croix-Luizet et le nœud des Iles dans le sens sortie de l'agglomération.

Les opérations envisagées sont les suivantes :

- sur le boulevard périphérique :

. dans le sens nord-sud (périphérique intérieur) :

- * mise à trois voies de la section comprise entre le viaduc sur le Rhône et l'échangeur de Croix Luizet (A42),
- * mise à quatre voies de la section comprise entre l'échangeur de Croix Luizet et celui de Cusset,
- * reprise de la bretelle de sortie du périphérique nord vers l'A42 ;

. dans le sens sud-nord (périphérique extérieur) :

- * mise à quatre voies de la section comprise entre l'échangeur de Cusset et l'échangeur de Croix Luizet,
- * mise à trois voies de la section comprise au droit de l'échangeur de Croix Luizet,
- * construction d'un pont supplémentaire sur le canal de Jonage en direction de l'A42 ;

- sur l'autoroute A 42 en sortie de l'agglomération :

- . mise à trois voies de la section comprise entre l'échangeur d'Orcha et le nœud des Iles (1ère phase),
- . mise à trois voies de la section comprise entre le canal de Jonage et l'échangeur d'Orcha et la création d'une sortie au niveau de cet échangeur (2° phase).

Le coût de l'ensemble de ces opérations est évalué actuellement à 195 MF. L'accord de l'Etat est à obtenir pour l'ensemble des dispositions envisagées à réaliser sur son réseau.

Des études approfondies sont à lancer pour l'ensemble de ces opérations afin de confirmer leur validité technique et les résultats escomptés et de définir leur phasage.

Au vu des difficultés rencontrées actuellement, la priorité pourrait porter sur la mise à trois voies de la section du périphérique intérieur (sens nord-sud) comprise entre le viaduc sur le Rhône et l'échangeur de Croix Luizet.

3 - Secteur du boulevard du Valvert

3.1 Diagnostic

Le trafic provenant du boulevard périphérique et des bretelles de l'échangeur d'Ecully converge sur une voie sur le boulevard du Valvert en direction de l'ouest au niveau du carrefour avec le chemin de la Vernique. Des files d'attente se développent aux heures de pointe jusque dans le tunnel sous la Duchère, posant des problèmes de sécurité importants.

3.2 Proposition d'amélioration

Une solution d'attente est en cours d'étude par le département du Rhône, maître d'ouvrage de l'infrastructure. Elle consiste à améliorer ponctuellement la capacité du boulevard du Valvert et le fonctionnement du carrefour avec le chemin de la Vernique. La participation de la Communauté urbaine est estimée à 1,5 MF.

4 - Adaptation et amélioration des ouvrages et des équipements du périphérique nord

Des opérations sont à lancer pour améliorer le fonctionnement des équipements, voire pour les compléter.

Les demandes émanant des services de sécurité et de l'exploitant concernent principalement les équipements de sécurité et d'information des usagers.

Par ailleurs, des opérations de renouvellement des matériels et de grosses réparations sont à programmer.

Les dépenses correspondantes ont été estimées à 17 MF pour l'année 2001 et 9 MF pour l'année 2002. Une provision annuelle de 5 MF est à prévoir pour les années ultérieures.

Récapitulatif des dépenses communautaires (en MF TTC) et échéancier prévisionnel :

libellés	total	année 2001	année 2002	année 2003	année 2004	année 2005	année 2006
secteur Poincaré-la Pape	75,00	5,27	8,88	4,72	27,50	20,43	8,20
secteur Croix Luiset-la Doua-A 42	195,80	1,90	12,00	25,00	50,90	58,00	40,50
secteur du Valvert	1,50	1,00	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00
adaptations d'ouvrage	46,00	17,00	9,00	5,00	5,00	5,00	5,00
totaux	318,30	25,17	34,72	37,72	83,40	83,43	53,70

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Accepte le programme d'adaptation des ouvrages et des équipements du périphérique nord et d'amélioration de ses accès :

a) - la mise en œuvre de la solution proposée pour créer une liaison directe entre le tunnel sous le quai Bellevue et le giratoire de la Pape,

b) - l'engagement des études approfondies couvrant les autres solutions d'adaptations et d'amélioration de l'ouvrage en vue de leur mise en œuvre, après confirmation de leur validité et des résultats escomptés,

c - l'engagement des négociations avec l'Etat pour définir les modalités d'étude, de financement et de mise en œuvre des solutions proposées sur son réseau (secteur Croix Luiset-A 42),

d - la participation de la Communauté urbaine aux études et travaux menés sous la maîtrise d'ouvrage du département du Rhône dans le secteur du Valvert.

2° - Les dépenses relatives à la mise en œuvre des améliorations proposées sur le périphérique nord et ses accès sont à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2001, 2002, 2003 et suivants - comptes 231 550 et 231 510 - fonction 822 - opérations 0443 et 0504 et compte 657 130 pour l'opération 0435.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,